

**Renaissance**

Jeudi dernier, à Saint-Cergue, Sonia Grimm, 43 ans, marche librement. Elle a repris son destin en main après la condamnation de son mari à deux ans de prison avec sursis.



«J'AVAIS ÉTÉ PRISE  
EN OTAGE,  
COMME S'IL  
M'AVAIT AVALÉE»

SONIA GRIMM

# Sonia GRIMM

«À CE MOMENT-LÀ,  
J'AI SU QU'IL  
POUVAIT ME TUER...»

La chanteuse pour enfants n'a jamais parlé du cauchemar enduré auprès de son mari. Souriante et positive, elle masquait sa douleur, la pression, les menaces, le viol et les coups. Elle témoigne en espérant que ceux qui vivent le même calvaire auront la force de réagir.

PHOTOS JULIE DE TRIBOLET - TEXTE DIDIER DANA

TEXTE DIDIER DANA

**D**e l'extérieur, on ne remarque qu'une pancarte accrochée au balcon de la maison indiquant les dates des spectacles de Sonia Grimm. La chanteuse pour enfants aux yeux clairs habite ici, à Saint-Cergue. A l'intérieur, les trois étages de la maison laissent entrer le soleil mais ne disent rien du drame vécu par cette artiste dont le mari a été condamné à deux ans de prison avec sursis, en décembre 2015, pour lésions corporelles simples qualifiées, tentative de contrainte, contrainte, contrainte sexuelle et viol.

A 43 ans, celle dont les spectacles féériques apportent de la joie et de la chaleur s'affaire à la sortie de son tout nouvel album prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre. Elle prépare activement ses shows de fin d'année et file aux répétitions retrouver des chœurs d'enfants aux quatre coins de la Romandie.

En cette fin d'année, elle souhaite transmettre un message fort et positif. «J'ai compris à quel point il est important de se respecter soi-même. On apprend à nos enfants à dire «oui», «s'il te plaît» et «merci». En réalité, on ne nous apprend pas à identifier les limites.» Cette philosophie de vie, elle l'a développée à la suite d'une période difficile de sa vie. Elle accepte d'en parler pour la toute première fois.

**Sonia Grimm, le grand public vous connaît comme chanteuse pour enfants, jolie fée d'un monde souriant et gai. Or votre vie privée a basculé il y a quelques années. Comment cela a-t-il commencé?**  
J'ai rencontré celui qui allait devenir mon producteur puis mon mari en 2005. J'avais envoyé à son studio d'enregistre-

ment une cassette démo de 20 chansons. J'étais mère au foyer. Je souhaitais proposer d'autres mélodies que *Pirouette, cacahuète* à mes enfants. C'était un geste d'amour, une façon d'entrer dans leur univers et de communiquer. J'ignorais que l'on pouvait en vivre.

**L'amour régnait au sein du couple?**

Les quatre premières années furent extraordinaires, nous avons connu l'amour fou, nous partagions une passion commune. En parallèle, j'ai travaillé à temps partiel pendant environ trois ans comme secrétaire dans une étude d'avocats. Je m'occupais d'Emma et de Benjamin, 4 et 2 ans, nés d'un précédent mariage. Cette nouvelle rencontre allait me permettre d'envisager de vivre de la chanson en tant qu'auteure, compositrice et interprète. Je joue du piano depuis l'âge de 6 ans. Mon producteur m'a mise sur les rails. Il a lancé les choses. Je le regardais faire. C'est comme ça que j'ai appris.

**En dehors du volet purement artistique, que faisiez-vous?**

Nous avons dix ans d'écart. Il affirmait qu'il avait beaucoup travaillé dans sa vie et que maintenant c'était à mon tour. Il a fallu gérer les tournées, louer les salles et contacter la presse. J'ai aussi assumé le secrétariat, je me suis occupée des affiches. Nous sortions un disque par an en

moyenne. Je ne gagnais pas beaucoup d'argent. Je débutais, j'étais heureuse et je me sentais riche d'une simple balade en forêt.

**Le vent a tourné. Pourquoi?**

Au fil du temps, il s'est montré moins motivé, lassé. J'ai essayé pendant des années de le sortir de sa léthargie, en vain. J'avais signé des contrats d'édition, j'étais donc liée à lui, sans marge de manœuvre. Dès le début, il m'avait dit qu'il était très procédurier, que ça ne lui faisait pas peur, qu'il pouvait devenir très violent. Un peu comme s'il me préparait psychologiquement, ce que j'ai compris plus tard en analysant son profil de pervers narcissique. Avec le recul, je constate qu'il m'avait mise en condition afin que je n'ose pas l'affronter.

**Vous y avez songé quand?**

Dès 2007. Je notais qui faisait quoi, qui payait quoi. Je me préparais à la lutte, à la séparation.

**Pourtant vous emménagez, avec lui, à Saint-Cergue en 2009 et fondez une sàrl à 50% à parts égales. Puis, il vous demande en mariage, ce que vous accepterez le 26 août 2010. Pourquoi?**

Ce mariage, me disait-il depuis quatre ans, allait lui permettre de retrouver la motivation. Il tissait sa toile. Je suis restée positive, pensant que ça allait s'arranger. Je l'aimais sans savoir ce qu'il tramait. Nous avions acquis une jolie maison. C'était la dernière chance.

**Vous ne vous êtes pas voilé la face?**

Non. Ce n'était, à mes yeux, qu'un contrat de plus. Je me suis dit: «Essayons de tout faire pour arranger les choses.» Je vais toujours au bout afin de ne jamais regretter. Je suis particulièrement empathique, c'est dans mon caractère. Lui, en patron, ●●●

Photos: Julie de Tribolet et DR



**Plus forte que tout**  
Sonia Grimm a cru à l'amour aux côtés de celui qui la fera souffrir moralement et physiquement. «J'étais à bout, j'ai même songé au suicide, mais j'ai trouvé la force de m'en sortir.»

«SANS MOI, TU N'ES RIEN!»  
AFFIRMAIT-IL»

SONIA GRIMM



●●● donnait des ordres. «Un patron, ça ne travaille pas», affirmait-il. J'étais la secrétaire. Il pouvait me demander une facture, non pas pour notre société ni pour nos paiements communs, mais pour lui, son assurance maladie, à 1 heure du matin et m'obligeait à sortir du lit. Moi, je ne pensais qu'à faire tourner la boîte, à être prête le jour du spectacle. J'étais à bout de forces. Mes parents s'inquiétaient.

**Vous allez vous émanciper en payant le prix fort.**

Je travaillais quatorze heures par jour et lui six heures par semaine. Je me levais à 7 heures, lui à midi. Il ne se mettait pas en route avant 15 ou 16 heures. Il travaillait les week-ends pour assurer la technique des spectacles. Il me disait: «Le vendredi, je ne travaille pas, parce que le

week-end va être dur.» Il lui fallait ensuite jusqu'au mercredi suivant pour se remettre du week-end. Le reste du temps il jouait du piano, toujours les mêmes morceaux, pendant des heures. Avec mes enfants, on devenait dingues. Il avait tout le temps mais ne composait rien.

**Comment vous traitait-il?**

Il critiquait systématiquement mes prestations scéniques devant les collaborateurs dans le but d'asseoir son autorité. Une fois, au micro, devant 60 parents et leurs enfants, il a lâché: «Tu as pris du ventre, ta robe ne te va pas.» Il sapait la confiance que j'avais en moi. «Sans moi, tu n'es rien!» me lançait-il. Je subissais une pression écrasante, un mobbing systématique. Il humiliait tout le monde d'un mot, d'une phrase – même les enfants, parfois – et régnait en maître.

**Choc physique et mental**

«Après les coups dans la chambre à coucher, mon mari est subitement sorti de mon cerveau et de ma vie. C'était fini entre nous.»

**Personne ne vous défendait?**

Parmi les employés, une femme l'a fait. Comme c'était le boss, elle a eu peur d'être licenciée. Il m'avait dit, à son propos, qu'il «lui [fracasserait] la tête sur le pommeau de la remorque si elle [m'aidait] à partir» et qu'il «[irait] casser la gueule à [mon] père» pour les mêmes motifs.

**Cette agressivité allait crescendo?**

Comme je faisais tout, dès 2012 je ne lui ai plus demandé son avis. Dans ce contexte, il s'est montré de plus en plus agressif. Il se sentait évincé, abandonné, sans toutefois bouger de son lit. Le jour où il est parti, il ne m'a pas manqué, je savais tout faire.

**Quels étaient ses rapports avec vos enfants?**

Il leur interdisait le salon pour un verre qui n'était pas rangé, leur reprochait de ne pas vider le

lave-vaisselle alors qu'eux rentraient tout juste de l'école. Il avait encore les marques de l'oreiller sur le visage.

**Votre train de vie, modeste au début, était-il devenu plus confortable?**

On gagnait de quoi faire de beaux voyages, mais nous vivions simplement.

**Quoi qu'il en soit, vous étiez dans une impasse.**

Je n'arrivais pas à me dépêtrer de cette situation. C'était sans issue. Je ne réfléchissais plus à demain. J'étais dans l'urgence, avec la peur au ventre. La peur de ne pas y arriver, de ne pas être prête pour honorer les échéances. J'étais prisonnière et à bout. J'ai commencé à songer au suicide en 2011. J'imaginai la lettre que j'allais laisser... (*Elle a les yeux rougis par les larmes.*) Mais j'ai des enfants. J'ai donc consulté des médecins. Et j'ai trouvé la force de me battre.

**En mai 2014, c'est le point de non-retour.**

J'étais déterminée à le quitter. Nous sommes partis dix jours en croisière avec sa mère. Sur le bateau, lors d'une discussion, nous avons décidé de nous séparer. Il m'a dit: «Je suis d'accord, mais on regarde comment on fait pour l'entreprise.» Il était calme. Une fois arrivé à la maison, il a péti les plombs. Ce fut le début de l'enfer.

**Un soir, c'est l'agression.**

C'était le 24 août. Il était 1 heure du matin. Mes enfants étaient absents. Il est monté dans notre chambre au troisième étage, armé d'un couteau, une lame d'environ 25 centimètres. Je tremblais de tout mon corps. Ces spasmes avaient commencé depuis une semaine. Il avait pris l'habitude de débarquer en pleine nuit et de me réveiller. Il

**17 685**

C'EST LE NOMBRE D'INFRACTIONS ATTRIBUÉES À LA VIOLENCE CONJUGALE EN 2016 EN SUISSE. ON RECENSE 19 HOMICIDES ET 52 TENTATIVES D'HOMICIDE.

Source: [www.egalite-suisse.ch](http://www.egalite-suisse.ch)

était jaloux pour une histoire de SMS sans fondement. Il avait mon téléphone à la main.

**Qu'a-t-il fait?**

Il m'a frappée au visage avec la paume de sa main et au ventre, m'a menacée, il a tenté de m'étrangler (*elle fait le geste sur son cou avec les deux mains*). Il m'a dit: «Je pourrais te tuer facilement, je veux la vérité!» J'ai imploré: «Ne me fais pas de mal. Ne me tue pas, ne me tue pas...» J'ai hurlé et j'ai tenté d'appeler au secours en me précipitant vers la fenêtre. Il m'a tenue par les épaules et m'a projetée au sol. Ensuite, il m'a jetée sur le lit, m'a frappée de nouveau. J'ai alors vu dans ses yeux qu'il était capable de passer à l'acte. J'étais terrorisée. Il a lu mes SMS. Il n'a rien trouvé. J'ai réussi à le calmer en disant: «Ça va aller, je vais rester, je ne te quitterai plus...»

**Ce choc physique a eu un effet inattendu. Lequel?**

Avec les coups, il est sorti de mon cerveau et de ma vie. Je n'arrivais plus à me le représenter. C'était le signe que notre histoire était terminée à jamais.

**Que s'est-il passé après l'agression?**

Nous nous sommes recouchés vers 4 heures. J'ai dormi d'un œil. Le lendemain, malgré mon refus très clair, il m'a forcée à avoir des relations sexuelles. Comme pour marquer son territoire et me signifier: «Tu es à moi.» Il est reparti confiant.

**Vous irez au poste, le lendemain du drame.**

Oui. Lui, avant de quitter le domicile, vers 11 h 30, m'a demandé de mettre du fond de teint afin de masquer mon coquard sous l'œil gauche. Moi qui voulais mourir deux ans auparavant, j'ai eu un sursaut. Je souhaitais rester en vie! Je me suis rendue à la police à Nyon. Ma déposition a duré six heures. Ensuite, j'ai été admise à l'hôpital, au service de médecine légale. J'en suis ressortie vers 1 heure du matin.

**Vous n'aviez pas pris conscience de l'infraction de viol?**

Non. On ne sait pas forcément qu'une relation sexuelle non consentie, pendant le mariage, est un viol. La police me l'a signifié. J'ai dit au cours de ma déposition: «Mais c'est mon mari!» Ils m'ont répondu: «Madame, c'est quand même un viol.» C'est l'un des cinq chefs d'accusation retenus.

**Quel effet a eu cette audition?**

Je me suis sentie protégée. Les professionnels – police, médecins – ont été formidables. La machine judiciaire allait suivre son cours. Dans ce genre de situation, on n'ose pas forcément se retourner contre son mari ou le père de ses enfants. Le côté affectif brouille les pistes. Je sais désormais qu'il est essentiel, vital qu'une femme – ou un homme – victime de telles violences dépose plainte sans attendre. Une fois que les traces de coups ou les marques de strangulation s'effacent, il est trop tard.

**Il a été convoqué?**

Oui. Puis arrêté pendant deux jours avec l'interdiction formelle, une fois remis en liberté, d'approcher la maison dans un périmètre de 300 mètres. Il faut savoir que la police vous convoque plusieurs fois et jusqu'à une année ●●●

**«LA NOTION DE VIOL EXISTE MÊME EN COUPLE»**

SONIA GRIMM

●●● après les faits afin de vous réinterroger. Lui se contredisait; mes déclarations, elles, n'ont jamais changé.

**Ses menaces étaient-elles fréquentes?**

Entre mai et août 2014, il me disait «je vais tout t'enlever», sous-entendu: «Je t'ai fabriquée, c'est grâce à moi que tu es devenue ce que tu es. Je vais t'enlever ta famille, ta maison et quand tu n'auras plus rien, tu reviendras vers moi.» Dans son esprit, c'était une lutte à mort. Il soufflait le chaud et le froid, utilisait un ton tantôt agressif, tantôt doux.

**Aviez-vous pu vous confier à un proche avant cette nuit d'horreur?**

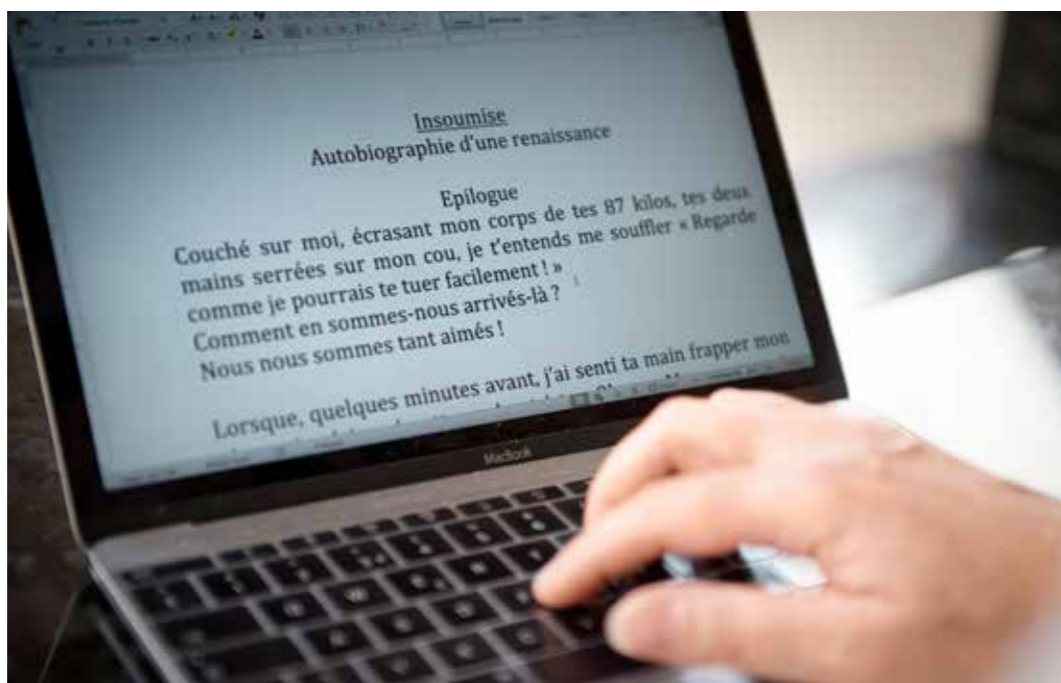
A mon père. Je lui avais dit la semaine précédente que mon mari devenait fou. Il avait pris du poids. Je ne le reconnaissais plus. Son aspect extérieur se modifiait au fur et à mesure qu'il changeait intérieurement. Il s'était rasé la tête. J'avais en face de moi un parfait inconnu. De son côté, papa m'a aidée à trouver un appartement afin que je quitte la maison et m'a prévenue: «Il te tape une fois, pas deux!»

**Vous n'aviez jamais songé à alerter la police?**

Je vivais une torture psychologique. Que pouvais-je leur dire, «j'ai peur de mon mari»? Et comment prouver des blessures psychologiques? Elles sont invisibles. J'étais désemparée.

**Tout cela a-t-il eu des répercussions professionnelles?**

Comme nous étions associés, je ne pouvais rien faire sans son accord. Je n'ai pas eu le droit de prendre de décisions seule jusqu'à Noël. Mais, comme je ne supportais plus de l'entendre, nous avons communiqué par e-mail.



**Ecrire pour comprendre**  
Sonia Grimm écrit un livre, «Insoumise». «Je veux analyser les mécanismes insidieux de la relation...»

**Il fallait vous libérer de ce joug...**

Pendant deux mois, je ne me suis pas sentie prête à l'attaquer. Je me disais: «Le pauvre, il va perdre son travail.» Mon avocat m'a persuadée du contraire. Ensuite, on l'a fait radier. Je crains encore qu'il ne me tombe dessus, quoi que je fasse. J'ai eu peur de perdre mes chansons. J'y parle de mes propres enfants. C'était comme si on me volait mes bébés... (Elle a les larmes aux yeux.) Il a été jusqu'à déclarer devant la juge: «Sonia Grimm, c'est moi!» Aujourd'hui, j'affirme haut et fort: «Non, Sonia Grimm, c'est moi!»

**A-t-il tenté de vous recontacter?**

Oui, notamment le 18 septembre dernier (elle lit son message).

«J'aimerais tellement revivre les belles années qu'on a partagées. En me mariant à l'église, j'ai fait la promesse devant Dieu de rester avec toi pour le meilleur et pour le pire. Le pire étant passé, je prie tous les jours afin que je puisse devenir meilleur et je garde l'espoir qu'on puisse renaître de nos cendres. J'ai presque réussi à tout te pardonner et à me pardonner. J'espère du fond du cœur que tu es sur le même chemin et que tu es heureuse...»

**Vous étiez coutumière de ses changements de ton?**

J'ai eu droit à toutes les facettes. Le méchant, le pauvre, le gentil, le violent. Il m'a même fait du chantage au suicide.

**Une telle épreuve laisse des traces psychologiques. Comment les réparer?**

Les choses peuvent remonter très longtemps après les faits. Je n'en dormais plus, songeant qu'il viendrait finir ce qu'il avait commencé. C'était terrible. Il est donc essentiel de consulter un thérapeute. Par chance, ma sœur pratique l'hypnose et la méthode

TIPI (technique d'identification des peurs inconscientes, ndlr).

**Quel autre conseil donneriez-vous à ceux qui vivent une telle situation?**

Il faut parler. On ne connaît pas ses limites, on ignore souvent ses droits. Il existe des associations pour ça.

**Avec le recul, qu'avez-vous compris?**

Que j'avais été prise en otage, comme s'il m'avait avalée, mais j'ai enfin réussi à me libérer de son emprise. Désormais, je respire! C'est une renaissance.

**Le 15 décembre 2015, votre mari a écopé de deux ans de prison avec sursis. Un soulagement?**

A l'énoncé du verdict, j'avais la preuve que je n'avais pas menti. Il mettait en doute ma parole: «Je



**En tournée**

12 concerts avec un chœur d'enfants sont prévus du 2 au 26 décembre. Infos: [www.sonia-grimm.com](http://www.sonia-grimm.com). Son CD, «Je suis Ailes» sortira le 1<sup>er</sup> décembre.

ne t'ai pas frappée, je ne t'ai pas violée...» Mon cerveau était comme dans une essoreuse.

**Un volet civil est toujours en cours?**

Le divorce n'a pas été prononcé. Il fait traîner la procédure. Il a demandé une pension alimentaire. Elle lui a été refusée.

**Cette épreuve a-t-elle nourri votre inspiration?**

J'ai écrit *La marionnette*, j'ai compris et *Je suis Ailes* (ce dernier est le titre de son nouvel album, ndlr). En 2015 déjà, j'avais imaginé un spectacle autour d'une princesse qui s'émancipait en quittant son château. Je transforme le trauma en énergie positive. C'est ma façon de montrer aux enfants que l'on peut se mettre en mouvement dans la vie pour aller vers le mieux. On a le choix. C'est ce que

je souhaite partager avec eux, sans aborder l'aspect dur et négatif de la réalité du monde adulte.

**Avez-vous trouvé le désir et la force de refaire votre vie?**

Oui. J'ai rencontré un homme. Nous vivons avec sa fille aînée de 14 ans et mes deux enfants. Ils ont 16 et 18 ans et sont étudiants.

**Pourquoi avez-vous accepté de témoigner?**

Ce n'est pas pour l'accabler. Il a déjà été condamné. Ma démarche est destinée aux autres. Tant de gens souffrent de ne pas pouvoir s'exprimer. A l'approche de Noël, si mon témoignage peut aider ne serait-ce qu'une personne isolée et désemparée et lui redonner de l'espoir, ma souffrance aura un sens. Je ne me serai pas battue pour rien. ■

Animé par un moteur 1.0 L T-GDi de 120 ch, la nouvelle Stonic de Kia offre des sensations exaltantes au volant. Son équipement confort complet, sa spaciosité généreuse et ses technologies innovantes ne manqueront pas de vous impressionner et vous permettront de vous concentrer sur l'essentiel: la conduite.

**New Stonic T-GDi 120 ch dès CHF 19900.-**

En exclusivité chez



**Emil Frey SA, Crissier**

[www.emilfreycrissier.ch](http://www.emilfreycrissier.ch)

Découvrez toute la gamme Kia et profitez de nos offres spéciales.

Modèle illustré: New Kia Stonic 1.0 L T-GDi man. CHF 19900.-, 5,0 l/100 km, 115 g/km de CO<sub>2</sub>, catégorie de rendement énergétique D, ECE de CO<sub>2</sub>, 25 g/km, moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 134 g/km de CO<sub>2</sub> (prix de vente conseillé, TVA incluse). ECE de CO<sub>2</sub> = émissions de CO<sub>2</sub> liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité.

Photos: Julie de Tribolet et DR